

Formation en FOAD

Durée : 1 an

**Ce diplôme de niveau 4 vous permet d'obtenir la capacité professionnelle en vue d'une installation en qualité de chef(fe) d'exploitation ou associé(e) d'exploitation agricole. C'est la voie privilégiée pour les publics n'ayant pas suivi d'études agricoles et souhaitant une reconversion.**

### La formation

Notre centre est habilitée pour réaliser la mise en œuvre de diplôme.

La formation s'adresse à des demandeurs(es) d'emploi (jeunes et adultes), des aides familiaux, des salariés ou autres actifs en voie de reconversion professionnelle.

#### **Durée de la formation :**

- Formation à temps plein en un an.
- 1 200 heures en centre maximum, 8 semaines minimum de stage en entreprise.
- 35 heures par semaine.

Le parcours est individualisé : modulation de la durée en fonction des diplômes obtenus et des acquis d'expérience.

#### **Période :**

Début de la formation : 30 août 2021 pour les non bacheliers, en fonction des diplômes obtenus, possibilité de réduction de parcours, nous contacter pour plus d'information

Fin de la formation : 1<sup>er</sup> juillet 2022

#### **Modalités pédagogiques :** Formation Ouverte A Distance avec un accompagnement multimodal

La formation se déroule en centre, à distance et sur le terrain (pratique sur une exploitation, rencontres avec des professionnels, visites et interventions).

#### **Financement :**

Le financement de la formation et la rémunération des stagiaires sont déterminés en fonction de leur statut (demandeur(se) d'emploi, salarié(e)...) et des organismes financeurs.

### Les conditions d'admission

- Être âgé(e) de 18 ans.
- Avoir quitté la scolarité depuis un an.
- Justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date de l'évaluation de la dernière unité capitalisable.
- Être titulaire d'au moins un CAP ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur.

Pour les candidats ne justifiant pas des diplômes : justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou de 3 ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur.

#### **Inscription et procédure :**

- Prendre contact auprès de l'administration pour vérifier l'éligibilité du dossier.
- Prendre rendez-vous.
- Entretien individuel avec le responsable pour identifier le projet professionnel.
- Toutes les candidatures sont présentées en commission de recrutement composée des prescripteurs et des partenaires pour validation.

Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

## Architecture de la formation

### **UC1 : Se situer en tant que professionnel (105h)**

- C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

### **UC2 : Piloter le système de production (200h)**

- C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.
- C22 : Gérer le travail.

### **UC3 : Conduire le processus de production dans l'agro écosystème (350h)**

- C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions.
- C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions (productions laitière, bovine, porcine, cunicole)

### **UC4 : Assurer la gestion-économique, financière et administrative de l'entreprise (265h)**

- C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique.

### **UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)**

- C51 : Commercialiser un produit ou un service
- C52 Négocier dans cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

### **UC6 et UC7 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE)** à choisir en fonction du projet

- Transformer la production viande (105h)
  - Animation à la ferme (105h)
  - Hébergement à la ferme (105h)
- Valoriser ses activités via internet (105h)
- Gagner en autonomie énergétique (105h)

## Délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des 7 Unités Capitalisables. Les UC sont acquises pour 5 ans, délai maximum pour obtenir le diplôme.

## Chiffres clés

- Taux de réussite : 60 %
- Taux d'insertion professionnelle (année N-1) : 80 % tous champs professionnels
- Taux de satisfaction : en cours d'évaluation

## Les métiers

- Responsable d'exploitation ou associé(e)
- Responsable d'atelier de production

## Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code



CFPPA de VIRE  
Route de Caen  
CS 46001  
VIRE  
14500 VIRE NORMANDIE  
02.31.66.18.18  
[cfppa.vire@educagri.fr](mailto:cfppa.vire@educagri.fr)

